

**EARL Ferme des Presles**  
 Emmanuel Vallet  
 1685 route du tram 26300 Charpey  
 06 62 08 37 03  
[fermedespresles@gmail.com](mailto:fermedespresles@gmail.com)

**Production** : grandes cultures, poules pondeuses  
**SAU** : 78 ha dont 74 en fermage  
**Commercialisation** : circuits courts pour les œufs et une partie des grandes cultures  
**Région** : Plaine de Valence  
**Conditions naturelles** : 300 m d'altitude, sols argilo-calcaire  
**Main d'œuvre** : 1,3 UTH  
**CA** : 150 000 €  
**EBE** : 50 000 €  
**Annuités** : 27 000 €



*La Ferme des Presles est une ferme techniquement performante en grandes cultures bio, située sur la plaine de Valence. Emmanuel Vallet s'est installé avec sa femme Marie-Christine en 1998, et a converti la ferme en bio en 2001, en se spécialisant*

*progressivement en grandes cultures, en totale autonomie pour la production des semences, avec un atelier de poules pondeuses. Il est actuellement le seul agriculteur bio sur la commune.*

## Parcours

- 1998 : Installation HCF avec la DJA, reprise par sa femme Marie-Christine de la ferme de son cousin en polyculture-élevage, arboriculture et semences. 40 ha en fermage, rachat du matériel.
- 2001 : Passage en bio des grandes cultures et arboriculture avec le CTE (Contrat Territorial d'Exploitation) qui a permis d'investir dans du matériel spécifique. Récupération de 10 ha en fermage.
- 2004 : arrêt de l'arboriculture (poiriers et abricotiers) et arrachage des arbres.
- 2007 : arrêt de l'élevage de dindes industrielles et récupération de 20 ha de terres en fermage.
- 2009 : démarrage des poules pondeuses dans un bâtiment de 100 m<sup>2</sup> avec 200 poules.
- Depuis 2009, rythme de croisière (une semaine de vacances par an).

## Atouts

- Parcellaire groupé : 60 ha autour de la ferme
- Autonomie sur les semences
- Cadre de vie
- Connaissances mécaniques, auto-construction et entretien des outils sur la ferme.

## Contraintes

- Temps de travail et investissements importants par rapport aux revenus.

## Valorisation / commercialisation

- Blé vendu trié aux boulangers : 40 quintaux/ha ;
- Orge vendu à une dizaine d'éleveurs du Vercors et Ardèche : 45 qx/ha ;
- Colza (variable) et tournesol (30 qx) vendu trié et sec à un tritrateur, pour faire de l'huile ;
- Maïs (85 qx/ha) vendu aux éleveurs voisins en sec ou humide ;
- Soja (30 qx/ha) vendu à la Drômoise de Céréales ou autres opérateurs ;
- Fourrages : luzerne pour les éleveurs ;
- Œufs vendus en AMAP.

## Spécificités techniques



## Réseau des Fermes de Démonstration Bio de Rhône-Alpes

- Rotation irriguée (30% de l'assolement) : soja -> Blé -> maïs avec un couvert de trèfle ou luzerne après blé.
- Rotation en sec (70% de l'assolement) : tournesol -> blé -> orge. Une luzerne peut être intercalée en cas d'adventices trop nombreuses ou de problème de structures.
- 60 ha de terres sont regroupés autour de la ferme et celle-ci dispose de tout le matériel nécessaire pour les itinéraires techniques en propriété ou co-propriété, y compris moissonneuse-batteuse. Les désherbages et faux-semis systématiques sont réalisés à l'aide de herse étrille, bineuse, doigts kress et houe rotative.
- La fertilisation est assurée avec du compost de litière de dindes échangé contre de la paille. Des engrais verts sont plantés sur une parcelle chaque année.
- La ferme est autonome en semences, ce qui demande beaucoup de rigueur mais permet d'avoir de bonnes variétés.
- La ferme mène des essais sur des semis de soja dans du seigle roulé. Elle ne pratique pas de labour quand la situation le permet derrière le tournesol et soja.
- Irrigation : 60 % de la SAU irrigable, 30% irrigué (principalement maïs et soja).

L'élevage est constitué d'une bande de 200 poules pondeuses alimentées par des aliments du commerce (Cizeron bio).

### Projets pour l'avenir :

- Diminuer la quantité de travail, réduction de l'irrigation au fur à mesure de la fin des annuités.
- Investissement éventuel dans le rachat de quelques fermages.

*« Pour minimiser les coûts, il ne faut pas trop se diversifier et être bons dans ce que l'on fait ».*